

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

PAQUES 5 avril.—ROME: le Pape presse la canonisation du bienheureux Grignon de Montfort. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: les cérémonies de la semaine sainte; prière *pro tempore belli* à la cathédrale; messe pontificale à Bonsecours; la fête de N.-D. de Pitié; concert au profit des jeunes aveugles; Bic-graphie le R. P. Bernard. — PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL, établissement de la confrérie de la Ste-Famille; réception



### SOMMAIRE

des vœux de la sœur Morin.—LE DERNIER DISCOURS DE SA SAINTETÉ et la presse italienne.—LE MAL DE NOTRE TEMPS.—LE NOYEN DE L'ÉPISCOPAT.—LE CLERICALISME VOILA L'ENNEMI! UN GÉNÉREUX ANONYME au vœu national de Montmartre.—LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL et l'Épiscopat français.—COMPARAISON ENTRE LES THERMOMÈTRES Fahrenheit, Réaumur, Centigrade.—LE BATON DE SAINT JOSEPH, conte breton.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent  
MONTREAL.

**PRIERES DES QUARANTE HEURES.**

**LUNDI,** 6 AVRIL.—Couvent de Lachine.  
**MERCREDI,** 8 “ —Frères des Ecoles chrétiennes. (rue Cotté.)  
 **VENDREDI,** 10 “ —Couvent de la Providence.

**FETES DE LA SEMAINE.**

**DIMANCHE,** 5 AVRIL —PAQUES, 1re classe, double, ornements blancs.  
**Lundi,** 6 “ —DE L'OCTAVE, semi-double, ornements blancs.  
**Mardi,** 7 “ — “ “ “ “ “ “  
**Mercredi,** 8 “ — “ “ “ “ “ “  
**Jeudi,** 9 “ — “ “ “ “ “ “  
**Vendredi,** 10 “ — “ “ “ “ “ “  
**Samédi,** 11 “ — “ “ “ “ “ “

**OFFICES EXTRAORDINAIRES.**

**CATHÉDRALE.**—Dimanche 5, confirmation à 7½ h. A 10 h. messe pontificale par Sa Grandeur Mgr de Montréal, suivie de la bénédiction papale. A 8¼ h. vêpres pontificales, salut.

**SAINTE-JEAN-BAPTISTE.**—Dimanche 5, à 7 h. p. m. Bénédiction de l'orgue et salut par Mgr de Montréal.

**SAINTE-CROIX.**—Jeudi 9, à 7½ h., profession religieuse.

**ASILE DE LA PROVIDENCE.**—Salut tous les dimanches et fêtes d'obligation.

**COUVENT DE LA MISÉRICORDE.**—Salut tous les dimanches et fêtes d'obligation, le mercredi, jour anniversaire de la première bénédiction des Constitutions.

## PAQUES

PAQUES, le triomphe de Jésus ; la défaite de l'enfer et de la mort, la résurrection du Sauveur, la nôtre : quel beau jour ! O sainte fête de Pâques, que vous devez être chère à tout chrétien ! car la résurrection du Sauveur est la garantie de sa divinité, et par cela seul la garantie de toutes nos croyances. Puisque Jésus est ressuscité, il est le grand Dieu tout-puissant, car un homme mort ne peut se ressusciter lui-même, et que Dieu seul, maître de la vie et de la mort, est capable d'un tel prodige. Et puisque Jésus-Christ est Dieu, sa religion est divine ; l'Évangile, qui est sa parole, est divin, les sacrements qu'il a établis sont divins ; l'Église qu'il a fondée est divine. Un chrétien en suivant sa foi ne peut se tromper, car un guide infallible le conduit, et en faisant les sacrifices qu'elle lui demande, il est sûr d'être récompensé par Dieu. En vain les incrédules attaquent nos croyances ; en vain les juifs crient au scandale et les gentils à la folie : Jésus-Christ ressuscité répond à tout, et toute objection se brise contre la pierre de son sépulcre. Quelle consolation, quel triomphe pour la foi, qui n'a besoin que de ce seul fait pour être hautement justifiée. Qu'il est donc juste de la ranimer cette foi dans ce beau jour, et de croire les choses de la religion comme si nous les voyions : *Invisibilem tamenquam videns.*

La résurrection de Jésus dans ce grand jour de Pâques est pour le chrétien le gage et l'assurance d'une résurrection semblable, dédommagement de toutes ses peines en ce monde. *Jésus-Christ est le premier-né d'entre les morts* dit l'apôtre. Après lui, les autres morts renaîtront aussi de leurs cendres ; car, selon le même apôtre, nous faisons avec Jésus un tout parfait, un corps dont il est le chef. De ce que nous ne formons qu'un corps avec le Sauveur, sa résurrection entraîne la nôtre, comme la nôtre entraîne la sienne : l'une tient essentiellement à l'autre. *Si nous vous annonçons, dit saint Paul, que Jésus-Christ est ressuscité, comment peut-on dire qu'il n'y aura pas pour nous de résurrection ?* Dogme consolant qui fait le triomphe de nos espérances parmi les travaux et les souffrances de la vie : car si nous devons ressusciter comme Jésus, nos larmes seront changées en joie, nos peines en délices, notre pauvreté en abondance, notre confusion en gloire, notre mort en une vie éternelle. Dogme auquel ont cru les saints, les martyrs, tous les justes qui sont morts dans l'attente et l'espérance d'une nouvelle terre et de nouveaux cieux, où les corps des élus seront glorieux impassibles, immortels, brillants comme le soleil, agiles comme les esprits, où il n'y aura plus ni douleurs, ni larmes, où tout sera gloire et bonheur. O magnifique espérance ! que nous nous féliciterons alors d'avoir souffert en patience, de nous être mortifiés et privés des vaines jouissances d'ici-bas !

Chantons en chœur en ce jour *Alleluia* ! réjouissons-nous. C'est le jour qu'à fait le Seigneur, à lui pour la victoire, à nous pour le salut ; réjouissons-nous ! *Alleluia* !

## ROME

Le jour anniversaire de son élection Sa Sainteté Léon XIII a tenu salon dans la bibliothèque vaticane avec trente cardinaux et soixante-dix évêques ou prélats. La conversation a roulé une heure et demie, sur les sujets les plus variés. Mgr l'archevêque de Reims étant présent, le Pape s'informa du bien qui s'opérait en France dans certaines usines chrétiennes.

Léon XIII interpella gracieusement le cardinal Bartolini, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, sur la nécessité de hâter l'examen des causes de la canonisation. Sa Sainteté insista sur l'urgence de répondre en faveur du bienheureux Grignon de Montfort. "C'est encore à la France que je veux donner le tour de faveur, mais je suis sûr que les saints ne sont pas jaloux entre-eux. La béatification de Grignon de Montfort fera la joie de toute la Bretagne et de toute la Vendée et y produira un admirable élan de foi."

Alors s'engagea entre le Pape et le cardinal Bartolini un échange de souvenirs sur les plus significatives anecdotes de la vie du saint. On rappela la popularité de ses pieux cantiques, sa force physique extraordinaire qui en imposait aux foules, aussi bien que le caractère de sa vigoureuse éloquence.

"Faites donc vite, *fate presto*, dit Léon XIII. Puis Sa Sainteté annonça que sa volonté était qu'on achevât ensuite la cause d'un autre Français, du Vénéral de la Salle, le sublime fondateur de l'institut des Ecoles chrétiennes.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Comme les années précédentes, les offices de la semaine Sainte, la *grande semaine*, ont attiré, dans toutes les églises de notre ville, une foule nombreuse, pieusement impressionnée par la grandeur et la majesté du drame sanglant du Calvaire.

Le Jeudi-Saint, tous les fidèles ont visité les églises, s'agenouillant et priant avec ferveur devant les repositoires, magnifiquement décorés, après avoir assisté aux cérémonies si intéressantes de la matinée.

Durant toute la journée du Vendredi Saint, et tant que l'Épouse inconsolable fait entendre des lamentations égales à sa douleur, les églises ont été remplies ; la plus grande partie de ces pieux chrétiens faisaient de longues pauses devant chaque tableau du Chemin-de-Croix, suivant ainsi de station en station la voie douloureuse. Puis, les églises se sont remplies de nouveau pour entendre la prédication de la Passion.

Le Samedi-Saint, même affluence pour assister aux offices de ce

jour, qui, psaumes, leçons tirées des Prophètes et des Pères, paraphrases des textes de l'ancien et du nouveau Testament, cantiques, litanies et cette incomparable symbolique de la *bénédiction des fonts*, parlent, qu'on les lise avec application, à notre entendement et à nos sens de tout ce qui regarde la vie spirituelle, et de tout ce qui est de la vie naturelle.

L'office entier du Samedi-Saint est un abrégé merveilleux de l'universalité ou de la catholicité de notre religion ; tant on a bien choisi dans les saintes lettres, réduit et approprié tout ce qui applique nos âmes à l'objet par excellence de notre foi, au principe de notre salut, à la glorieuse Résurrection.

Dimanche dernier, à la cathédrale, on a fait la procession en chantant les litanies des Saints et autres prières indiquées au *rituel, pro tempore belli*. Sa Grandeur Mgr de Montréal présidait.

Mercredi, au Bon-Pasteur, à l'occasion du 12<sup>me</sup> anniversaire de l'élection de Mgr de Montréal, il y a eu messe pontificale pendant laquelle on a chanté la passion de Saint-Luc.

Il est d'usage dans l'Église qu'aux anniversaires d'élection ou de consécration des évêques, tous les prêtres en fassent mémoire à la messe et qu'une grand'messe solennelle soit chantée.

La fête de Notre-Dame de Pitié a été célébrée à l'église de N. D. de Pitié au milieu d'un grand concours de fidèles.

Le matin, M. le curé Rousselot a chanté une grand'messe. Dans le sanctuaire avaient pris place M. Sorin, chapelain, M. Martineau et M. Levallois.

A deux heures, les complies furent chantées et le sermon fut prêché par M. Desaulniers, prêtre attaché à Notre-Dame. Le salut et la bénédiction du T. S. Sacrement terminèrent la fête.

Le 65<sup>e</sup> bataillon, ayant prié Mgr de Montréal de lui donner un chapelain pour l'accompagner dans son expédition, Sa Grandeur a désigné le R. P. P. Prevost, O. M. I.

Déjà deux fois, les Pères Oblats ont été choisis pour ces fonctions patriotiques.

Ce fut d'abord, lors de l'expédition de la Rivière-Rouge, le R. P. Royer qui fut nommé chapelain ; puis lors de l'expédition Fojnienne un autre Oblat, le R. P. Dedeant.

On doit féliciter les Révérends Pères d'avoir donné si fréquemment des preuves de leur patriotisme.

Jeudi 9 avril un grand concert sera donné au Queen's Hall au bénéfice de l'institut des jeunes aveugles.

Plusieurs artistes et amateurs distingués de notre ville ont bien voulu prêter leur bienveillant concours à cette œuvre charitable ; ce sont Mmes R. Robert, de Bonald, Mlle R. Delorme ; MM. H. C.

Saint-Pierre, H. Saint-Louis, Delisle, violoniste, et Boucher, flûtiste.

On entendra aussi une jeune aveugle qui conduit avec un réel talent une voix remarquable ; et un jeune pianiste aveugle qui joue avec un goût exquis la musique des grands maîtres.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à ce concert dont le but est de procurer de l'aide et du soulagement à ces jeunes infortunés.

---

**BIOGRAPHIE**—Le R. P. Bernard. O. M. I., dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, était né en 1823, en France, dans le diocèse de Grenoble. Il fit profession comme Oblat en 1844 et fut ordonné prêtre en 1847. La même année, le révérend Père était envoyé en Canada. En compagnie d'un autre Oblat, le R. P. Léonard, il fonda l'établissement des Oblats à Montréal ; et s'occupa d'une manière très active de la construction de l'église Saint-Pierre. En 1853, il quitta Montréal pour aller fonder un autre établissement à Plattsburg, E. U. Appelé à Québec, en 1867, il y demeura quelques années, s'occupant avec un grand zèle des fonctions du ministère. Rappelé ensuite à Montréal, il y est demeuré jusqu'au jour de sa mort, le 25 mars dernier.

Le P. Bernard était un missionnaire d'une éloquence peu commune ; dans le cours de sa vie de missionnaire, il prit une grande part à d'importants travaux apostoliques. On se rappelle avec quel dévouement et quels succès il s'occupa de l'œuvre du Vœu National, de Montmartre. Il sentait sa fin prochaine et il voulait, disait-il faire quelque chose pour le Sacré-Cœur de Jésus.

Le révérend Père se distingua toujours par une piété très vive ; sa dernière maladie fut particulièrement calme et édifiante.

---

## PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL.

### XXV

ETABLISSEMENT DE LA CONFRÉRIE DE LA SAINTE-FAMILLE—RÉCEPTION DES VŒUX DE LA SOEUR MORIN—ENTRÉE DE M<sup>lle</sup> DENIS A L'HOTEL-DIEU.

Nous avons déjà raconté la fondation, par M. de Maisonneuve, dans les premiers jours de 1663, d'une confrérie militaire sous le nom de *Milice de la Sainte-Famille Jésus, Marie, Joseph*. En la fondant, ce parfait chrétien ne voulait pas seulement avoir toujours sous la main un corps de valeureux soldats ; il voulait surtout maintenir la foi de ces hommes et les rapprocher le plus possible de la perfection en leur offrant pour modèle les vertus de la sainte Famille du Verbe incarné.

C'est guidée par les mêmes sentiments de piété et d'amour pour son prochain que Mme d'Ailleboust conçut, cette même année 1663, la pensée de fonder une pieuse confrérie de la Sainte-Famille dans tout le Canada. Par ses qualités, Mme d'Ailleboust était plus qu'au-

cune autre apte à mener à bien une œuvre de dévotion à la sainte Famille, car, selon la sœur Morin, elle était “ une personne d’un “ entretien fort dévot et fort religieux, étrangère à l’esprit du “ monde, vivant humble et rabaissée comme si elle ne l’avait “ jamais connu, quoiqu’elle fût fort avantagée de talents naturels “ tant du corps que de l’esprit. ”

A la mort de son mari, Mme d’Ailleboust s’était retirée à l’Hôtel-Dieu, où “ elle gardait la clôture fort régulièrement, ne sortant “ jamais et ne recevant jamais personne du dehors dans sa cham- “ brette. ”

Elle fit part de son pieux projet à son confesseur le P. Chaumonot, jésuite, ainsi qu’il le rapporte dans sa propre *Vie*. “ J’eus le bien de “ faire la connaissance de Mme d’Ailleboust dès mon arrivée à “ Montréal. Cette dame, pendant que j’étais à Villemarie, eut la “ pensée de trouver quelque puissant et efficace moyen de réformer “ les familles chrétiennes sur le modèle de la sainte Famille en “ instituant une société ou confrérie où, dans le monde, les “ hommes imiteraient Joseph ; les femmes la Très-Sainte Vierge ; “ et les enfants, l’Enfant Jésus. Je le découvris à M. Souart, mon “ directeur, qui le confirma par son approbation. ”

Pour obtenir la réussite de cette grande entreprise, l’approbation de Mgr de Laval et même des Indulgences du Saint-Père, M. Souart, Mme d’Ailleboust, la sœur Macé, supérieure de l’Hôtel-Dieu, la sœur Marguerite Bourgeoys, supérieure de la Congrégation firent, sur la recommandation du P. Chaumonot, une neuvaine à saint Ignace.

Enfin, le 31 juillet 1663, le P. Chaumonot dressa un acte qui fut signé par M. Souart, le P. Chaumonot, la sœur Macé, la sœur Bourgeoys, la sœur Crolo, Mme d’Ailleboust, Mademoiselle Mance. Par cet acte toutes ces personnes s’engageaient à faire neuf communions, et à faire que toutes les personnes qui seraient admises dans l’association de la Sainte-Famille récitassent, dès leur réception, neuf fois *Gloria Patri*, etc.

La délivrance d’un soldat milicien pris à Villemarie par les Iroquois, des événements merveilleux et providentiels, dont Dieu se plut à entourer cette dévotion, firent qu’elle se répandit et s’accrédita très vite.

Un des premiers qui éprouvèrent les salutaires effets de la dévotion à la sainte Famille fut le P. Nouvel, jésuite, qui dans un de ses voyages, en plein mois de mars, se trouva perdu au milieu de la nuit. S’il s’arrêtait, c’était s’exposer à périr gelé ; marcher, c’était s’égarer de plus en plus. “ Dans cette perplexité, dit-il, je me mis à “ genoux, et m’étant adressé à Jésus, Marie, Joseph par un vœu “ que je fis en l’honneur de cette très sainte et très auguste Famille ; “ alors comme si j’eusse été conduit par un guide, changeant aus- “ sitôt ma route, je donnais à travers un bois bien épais, où il y “ avait au moins six pieds de neige et enfin j’arrivai heureusement “ au Cabanage. Rendons grâces à Dieu, dis-je à mes pauvres sau-

“ vages qui m’avaient cru mort, de la faveur que je viens de recevoir de sa bonté. Jésus, Marie, Joseph ont eu pitié de moi. Ayons toujours recours à eux dans nos besoins, ils nous assisteront. ”

Dans une autre occasion, ce même Père, étant en grand danger de naufrage, fit un vœu à la sainte Famille, et aussitôt lui et ses compagnons se trouvèrent hors de péril, “ d’une manière si extraordinaire qu’on la tient pour miraculeuse. ” D’autres personnes qui dans des périls pressants avaient invoqué l’assistance de la sainte Famille furent délivrées, et ces délivrances regardées comme miraculeuses firent, selon ce que rapporte la Mère Marie de l’Incarnation, “ que tout le pays eut une dévotion très grande à la sainte Famille pour beaucoup de raisons. ”

Des associations formées sur le modèle de celle de Villemarie s’établirent. A Québec, dit la Mère de l’Incarnation, “ on a institué une congrégation de la Sainte-Famille pour la réformation des ménages, dans laquelle les hommes sont conduits par les RR. Pères jésuites, les femmes par des Dames de pitié, et les filles par les Ursulines. Les filles se réunissent le dimanche chez nous, où l’une des Religieuses a soin de leur faire l’instruction ; dont le but est de conserver en elles les sentiments et les pratiques qu’on leur avait déjà enseignés dans la maison ; car il n’y en a pas une qui ne passe par nos mains et cela réformé toute la colonie en faisant régner dans toutes les familles la religion et la piété. ”

Les sauvages chrétiens ne retirèrent pas de moins salutaires fruits de l’institution de la confrérie. “ Depuis qu’on a inspiré aux sauvages, dit le P. Lalemant, le dessein de régler leurs familles sur celle de Jésus, Marie et Joseph, on ne peut croire jusqu’où va la ferveur de ces barbares. Ceux qui sont admis dans la Sainte-Famille ne souffrent point chez eux de discours messéants, et l’on voit à présent de pauvres femmes, qui n’eussent pas auparavant osé ouvrir la bouche, s’élever comme des lionnes contre ceux qui veulent mal parler en leur présence. ”

C’est d’après les éloges que le P. Chaumonot, rappelé à Québec, fit de cette confrérie à Mgr de Laval, que ce prélat l’établit dans sa propre Eglise. Elle ne fut d’abord composée que de dames ; leur nombre fut bientôt si grand que Mgr de Laval jugeant que personne n’en possédait mieux l’esprit et n’était plus capable de le communiquer que Mme d’Ailleboust, l’appela à Québec. Obéissant à cet appel cette pieuse chrétienne prit la direction de la confrérie de Québec et travailla beaucoup pendant trois ou quatre ans à jeter dans le cœur des dames de Québec les fondements de cette dévotion.

Mgr de Laval approuva les règlements de la Sainte-Famille (1665), fit imprimer un écrit contenant les vertus que les membres de la confrérie devaient s’appliquer à acquérir, les maximes du monde qu’elles devaient fuir, et y joignit un *catéchisme de la Sainte-Famille*. Il répandit aussi de pieuses estampes, fit composer un office propre



de la Sainte-Famille, et dédia l'église paroissiale de Québec, à la Sainte-Famille.

Ainsi se trouvèrent accomplis les plus chers desseins de la compagnie de Montréal. Etablie par ses pieux fondateurs pour porter dans la Nouvelle-France la dévotion à Jésus, Marie, Joseph, cette compagnie avait consacré, en 1642, l'île de Montréal à la sainte Famille et voilà qu'un de ses membres, Mme d'Ailleboust, est choisi par Mgr de Laval pour porter et communiquer cette dévotion dans Québec d'où elle s'étendit rapidement dans les paroisses de ce diocèse et jusqu'aux missions sauvages.

Peu après l'établissement de la confrérie, les hospitalières de St-Joseph eurent une grande joie qu'elles attribuèrent à la toute puissante intervention de leur saint patron. Ce fut l'autorisation que Mgr de Laval donna à la réception de la Sœur Morin dans leur institut. Il écrivit lui-même le 5 novembre 1664 à M. Souart pour l'autoriser à donner l'habit à la sœur Morin, dans une cérémonie publique. " Je ne manquerai pas, disait le prélat, de demander à toute la Sainte-Famille de recevoir le sacrifice parfait et entier, du cœur de la Sœur Morin. Qu'elle se souviennne de demander à NOTRE SEIGNEUR et à sa très sainte famille qu'il me fasse miséricorde." Cette autorisation donnée de son propre mouvement par Mgr de Laval, outre le bonheur qu'elle procura à la Sœur Morin et aux hospitalières qui s'adjoignaient définitivement une compagnie si accomplie, avait une très grande importance ; elle était un acte authentique de leur établissement dans l'île de Montréal, établissement qui leur avait été contesté jusqu'alors. Leur existence canonique fut, de ce jour, officiellement reconnue.

La cérémonie de réception eut lieu le 20 mars, jour de saint Joachim ; on y déploya toute la pompe que l'on put. Les sœurs de la Congrégation chantèrent et M. Souart officia et fit le sermon.

Deux ans après, novembre 1666, partait aussi de Québec, comme la sœur Morin, pour entrer aux Hospitalières de Villemarie, une jeune personne, Mlle Denis, fille d'un conseiller au conseil souverain de Québec. Attirée à la vie religieuse, elle avait postulé d'abord pour entrer aux Hospitalières de Québec, mais elle dut y renoncer, son père ne pouvant pas payer la dot demandée par cet institut. M. Souart qui connaissait les dispositions intérieures de Mlle Denis et sa vocation religieuse, offrit de payer lui-même la dot si elle venait aux Hospitalières de Villemarie.

Entrée à l'Hôtel-Dieu de Villemarie en novembre 1666, Mlle Denis fut reçue à la profession l'année suivante.

---

Si un damné pouvait dire, une seule fois : " Mon Dieu, je vous aime ! " il n'y aurait plus d'enfer pour lui. (Curé d'Ars.)

Nous sommes en ce monde, mais non de ce monde, puisque nous disons chaque jour : *Notre Père qui êtes aux Cieux !*

## LE DERNIER DISCOURS DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE LÉON XIII

ET LA PRESSE ITALIENNE.

Le dernier et si important discours de Sa Sainteté Léon XIII, dans lequel sont renouvelées en des termes si expressifs les énergiques et solennelles protestations du chef de l'Église, a donné lieu dans la presse italienne à des articles violents et injurieux contre le souverain Pontife.

La grande voix a parlé ; avec cette sérénité lumineuse qui est un des attributs du Pontificat, Léon XIII a montré au monde attentif à quelle triste situation est réduit le chef souverain de la catholicité. Il a déchiré tous les voiles sous lesquels s'abrite l'hypocrite gouvernement italien, et dans un saisissant et rapide résumé, Sa Sainteté a exposé tous ses griefs.

Aussi quelle colère dans les journaux italiens ; quelles injures ! Voici d'abord la *Tribuna* :

“ Si le Pape, dit-elle, est si mal en Italie, s'il n'y peut exercer librement son ministère, si la mission qu'il a sur la terre, et qui, dit-il, lui est confiée par Dieu, ne peut être accomplie, pourquoi ne s'en va-t-il pas ? Le pourquoi est vite répondu. Parce que ses paroles sont en contradiction avec les faits et ce que le Pape appelle tyrannie est, au contraire, un privilège dont il jouit.”

*Un privilège...* Être prisonnier au Vatican ; n'avoir plus l'indépendance du ministère apostolique dont il est chargé ; ne plus être libre pour la propagande de l'Église ; se trouver à la merci d'un gouvernement spoliateur, voilà le privilège de la Papauté. La *Tribuna* a vraiment une manière tout italienne d'écrire l'histoire.

Suivant la *Riforma*, le Pape a parlé *pro forma*, et son langage est fait pour émouvoir “ les femmes, les vieillards, les enfants, les prêtres ingénus— s'il y en a. Le rôle de victime auprès du public spécial de l'autorité religieuse est le plus lucratif.”

Comme on le voit, avec cet organe du fameux révolutionnaire Crispi, l'injure est grossière et d'autant plus révoltante qu'elle est sans danger ; car elle s'adresse à un Souverain prisonnier et sans puissance pour se faire respecter.

Le *Diritto*, organe gouvernemental, voit bien dans le discours du Saint-Père, ce qu'il y a : l'impossibilité de la conciliation, car il dit : “ Nous nous bornons à appeler sur ces paroles l'attention de ces naïfs qui continuent à songer à des conciliations impossibles, bien heureux, pour notre part que cela continue à rester à l'état de songe.”

Donc le gouvernement italien ne veut pas lui non plus de conciliation, il veut continuer la guerre ; mais, dans cette guerre contre la barque de Pierre, malgré toute sa fourberie, malgré l'appui et le secours de la Révolution et de la Franc-Maçonnerie, ce gouvernement sera brisé ; nous en avons pour garant la Divine parole.

## LE MAL DE NOTRE TEMPS

Le mal de notre temps c'est le mépris de l'autorité à tous ses degrés : l'autorité paternelle, l'autorité politique et l'autorité religieuse sont affaiblies ou méconnues.

Le principe générateur de ce mépris de l'autorité, c'est assurément le naturalisme, fondement, moteur et fin de la franc-maçonnerie. Comme le naturalisme, avec lequel elle se confond, la franc-maçonnerie fait abstraction de Dieu où l'élimine de l'univers ; elle supprime par le même coup l'autorité, qui a sa source en Dieu. Or, Dieu, source de toute autorité, étant écarté, que reste-t-il et que peut-il rester dans la société domestique, dans la société civile, dans la société religieuse, sinon l'anarchie et la ruine ?

D'abord le principe d'autorité est affaibli et livré au mépris dans la société domestique, parce que le naturalisme et la franc-maçonnerie viennent désagréger par le divorce l'union conjugale que Dieu a cimentée.

*Quod Deus conjunxit homo non separet*, dit l'Eglise avec le Christ en rappelant l'institution primordiale du mariage.

Et la franc-maçonnerie que dit-elle ?

D'abord que ce n'est pas Dieu, mais l'état civil qui doit unir les époux.

Et puis, elle désunit par le divorce ceux que Dieu a unis par le sacrement de mariage.

Ainsi la franc-maçonnerie, ravalant la dignité du mariage à l'égal d'un contrat purement civil et dissoluble de sa nature selon le franc-maçon, aussi bien que tous les autres contrats de l'espèce, elle humilie la femme, la dégrade, sème la discorde dans la famille et compromet l'éducation des enfants en ruinant le respect qu'ils doivent à leurs parents.

Aussi les francs-maçons font-ils bon marché de l'autorité paternelle :

“ L'autorité du père sur les enfants, dit Diderot, n'est fondée “ que sur les avantages qu'elle est censée leur procurer. ”

“ Cette autorité, ajoute le frère Raynal, s'évanouit au moment que les enfants peuvent se pourvoir eux-mêmes.

Le maçon d'Alcembert ne pense pas autrement : “ Il est constant, dit-il, que la soumission des enfants ne doit avoir lieu que pour le temps où ceux-ci sont dans l'état d'ignorance. ”

Où mène cette doctrine maçonnique, sinon à la négation et à la ruine de l'autorité paternelle ? Dans ce système il n'y a plus de stabilité pour la famille. Comment une famille basée sur le mariage civil, journellement exposée aux coups d'un divorce, peut-elle être jalouse de l'honneur de la race, garder fidèlement le dépôt des traditions antiques, préparer l'avenir dans un travail obscur et constant, et amasser des trésors de mâles vertus dont l'Etat, cette grande famille, pourrait à son tour bénéficier ?

Par les doctrines maçonniques, Dieu est banni de ce foyer, et Dieu parti, l'autorité s'en va ou est en proie à tous les mépris.

La franc-maçonnerie ne déloge Dieu du foyer domestique que pour l'expulser de l'Etat. De là le mépris de l'autorité politique.

Dans la théorie de la franc-maçonnerie, le dépositaire du pouvoir dans l'Etat n'est pas le lieutenant, ni l'image de Dieu : il est le délégué du nombre, la résultante des forces multiples et diverses en action dans la société.

Aussi, loin de respecter une telle autorité, le maçon qui écarte Dieu pour n'avoir point de maître, ne peut que la mépriser. Sous l'empire de la force matérielle, il sera contraint de subir l'autorité du pouvoir civil, mais, en attendant qu'il puisse la briser, il la méprise : il supporte cette autorité comme l'esclave porte sa chaîne.

Or, s'il pouvait subsister un seul jour, que serait un Etat où les sujets et les dépositaires du pouvoir auraient absolument rompu avec l'idée de Dieu en qui réside la source de toute autorité ? Ce serait l'anarchie, le chaos et sur terre l'image même de l'enfer, séjour éternel du désordre et de l'horreur sans fin.

Que les francs maçons par leurs doctrines, poussent directement les peuples au mépris de l'autorité politique, c'est un fait incontestable. "Un peuple, disait Rousseau, est toujours maître de changer ses lois, même les meilleures. S'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui aurait le droit de l'empêcher ?"

Rien de solide à opposer à Rousseau, une fois qu'on s'attache aux doctrines du naturalisme ou de la franc-maçonnerie, et qu'on prétend que l'Etat est fondé *humainement* sur la nature *humaine*, dans un but *humain* et doit chercher sa fin d'après les seules conceptions de la raison *humaine* et par des moyens *humains* seulement ?

Mais aussi que deviennent les Etats qui sont plus ou moins irbus de telles doctrines ? En attendant qu'ils soient renversés par les nihilistes et les dynamitards toujours menaçants et contempteurs de l'autorité, eux-mêmes méprisent et repoussent la seule force d'où pourraient leur venir le secours et le salut : ils écartent l'Eglise ou la persécutent.

C'est à ce malheur que sont livrés la plupart des Etats européens, comme Léon XIII le rappelait si éloquemment il y a quelques jours à peine, en s'adressant au Sacré-Collège des cardinaux. "Ce qui Nous afflige, dit-il, c'est de voir dans beaucoup de royaumes et de nations, l'Eglise méconnue, ses institutions les plus saintes et bienfaisantes calomniées, sa mission pacifique combattue, son pouvoir entravé, ses institutions salutaires détruites, ses bienfaits rejetés."

Ces Etats méprisent l'Eglise, organe de l'autorité de Dieu sur la terre : comme ils croient ne relever que de l'homme et non de Dieu, ils attendent et ne veulent rien recevoir de l'Eglise dans les crises actuelles, ou, comme dit le même Pontife, "à l'époque

“ présente où, si l'on peut espérer le vrai salut pour la société, c'est principalement de l'Eglise qu'il faut l'attendre. ”

Mais comme ce monde moderne repousse Dieu, repousse l'Eglise repousse de la famille et de l'Etat le principe d'autorité, ce monde, dit le Pape, *court vers sa ruine*. Oui, il y court, et il y est poussé. Et par qui y est-il poussé ? Encore une fois comme le Pape l'a dit dans l'Encyclique *Humanum genus*, cet immortel document que devraient continuellement méditer tous ceux en qui réside quelque autorité, le monde moderne est poussé aux abîmes par le naturalisme et la franc-maçonnerie, principe et source de tous les maux. Le monde est dépeuplé que subit aujourd'hui l'autorité.

---

### LE DOYEN DE L'EPISCOPAT CATHOLIQUE.

---

Frédéric-Jean-Joseph-Célestin, prince de Schwarzenberg, cardinal-archevêque de Prague, qui vient de mourir, était le dernier survivant des cardinaux créés par Grégoire XVI. Il était le plus ancien évêque du monde entier.

Le doyen de l'épiscopat catholique est aujourd'hui Mgr Théodore Kujamgi, du rite grec, évêque de Sydonie.

Le sous-doyen est Mgr Bourget.

---

### LE CLÉRICALISME, VOILÀ L'ENNEMI !

---

Depuis longtemps nous savions, et nous avons souvent répété, que la guerre faite par les républicains français à l'Eglise et au clergé n'avait pour but que de détourner l'attention des partis extrêmes.

Pour arriver au pouvoir, ces républicains, et surtout celui qui fut leur chef, Gambetta, avaient fait aux ouvriers des grandes villes des promesses irréalisables. Sommés de tenir ces promesses, mis en demeure de faire cesser toutes les misères sociales ainsi qu'ils s'y étaient engagés, ils opposèrent comme dérivatif aux sommations des intransigeants, des radicaux, l'appel aux passions anti-religieuses. C'est alors que Gambetta, plus directement menacé, lança le fameux cri “ Le cléricisme voilà l'ennemi ! ” os jeté en pâture au molosse qui voulait le dévorer. Ce fut à ce cri que se firent les élections de 1877.

Voilà qu'aujourd'hui, un républicain de la veille, un ancien préfet de police, exécuter des décrets, M. Andrieux, montre dans les *Souvenirs d'un préfet de police* qu'il publie dans son journal, que les mobiles de ce *Kulturkampf* français furent bien ceux que nous avons indiqués : puis il ajoute :

“ Pendant longtemps, les affamés se contentèrent de “ manger du prêtre ”; la question religieuse domina la question sociale; la préoccupation d’opprimer la liberté d’autrui fit oublier aux libéraux le souci d’assurer leur propre liberté. Pour le succès de cette politique, M. Gambetta et ceux qui recevaient de lui l’inspiration trouvaient un soutien assuré dans la majorité des Chambres.

“ Un *Kulturkampf* bourgeois n’excédait pas la hauteur de vue de ces députés d’arrondissements pour lesquels le chef de l’opportunisme professait un dédain bien connu.”

Voilà donc un républicain qui l’avoue carrément; la guerre contre l’Eglise a été inventée pour détourner des républicains arrivés les attaques de ceux qui veulent arriver.

On a ainsi l’explication des mesures de plus en plus graves adoptées par cette chambre de *sous-vétérinaires*, c’est Gambetta qui parle, contre l’Eglise.

On a dissous les congrégations; on supprime les vicaires; on abolit les bourses des séminaires; on veut enlever les chapitres des cathédrales; on prétend assujétir les prêtres au service militaire.

C’est la guerre; la guerre à mort contre la religion et l’Eglise. Les catholiques ne peuvent plus en douter maintenant; à eux donc de choisir entre cette république ou leur foi.

---

## UN GENEREUX ANONYME

---

Il y a quelques semaines, un inconnu se présentait à la sacristie de l’église du Vœu national à Montmartre-Paris et demandait à faire une offrande pour l’œuvre. Aussitôt, il se met à compter vingt-six billets de mille francs. Comme le prêtre le pria de dire sous quel nom on devait inscrire cette libéralité princière, il répondit: “ Le nom est inutile, veuillez seulement faire prier pour une vocation de Chartreux.”

---

## LES ASSIGNATS DE GORDON

---

Une conséquence curieuse de la chute de Khartoum, c’est que le gouvernement anglais va avoir à solder dans une large mesure les frais de la guerre que lui fait le Mahdi. Gordon s’était, en effet, depuis plusieurs mois, vu obligé d’émettre, pour payer la solde de ses troupes, leur nourriture *et celle de toute la population assiégée*, un papier-monnaie obsidional. Ce papier-monnaie, dont il avait déjà été question dans une de ses dernières dépêches, au mois d’avril dernier, était accepté comme argent par les gros négociants

de Khartoum, pour la plupart Grecs, Italiens ou Français, et qui savaient que la signature de Gordon valait celle de la Banque d'Angleterre. Pour quelle somme en a-t-il été émis ? C'est ce que le cabinet britannique ne peut savoir même approximativement que si le journal de Gordon, jusqu'au 10 décembre, est bien, comme on l'a dit, aux mains du général Wolseley. Cette somme est nécessairement considérable, car Gordon avait monopolisé tous les grains et approvisionnements pour le rationnement de la garnison et des habitants. Etant donné qu'il avait environ 60,000 bouches à nourrir, sans parler de la solde de ses hommes, des appointements de tous les fonctionnaires civils, des travaux considérables qu'il avait dû faire exécuter et des secours nécessaires à une population privée de ses moyens normaux d'existence, on peut admettre qu'il a dû émettre au moins pour quarante millions de francs de papier-monnaie.

Il est d'ailleurs certain qu'il en avait fait imprimer plus encore qu'il n'en avait mis en circulation, et que le Mahdi a saisi dès son entrée dans la ville toute cette réserve de papier. Gordon s'étant engagé au nom de l'Angleterre, il va falloir payer même les assignats non donnés en paiement. Et si la planche, comme c'est vrai semblable, puisque Gordon a été surpris, est également tombée aux mains du Mahdi, il n'y a pas de raison pour que les assignats ne se multiplient pas indéfiniment et pour que tous les marchés du monde n'en soient pas bientôt encombrés.

Très vraisemblablement, dit le *Temps*, le général Wolseley tentera de limiter le mal, en faisant annoncer que le papier de Gordon ne sera payé que sur certaines justifications et jusqu'à une certaine date. Mais alors la signature de Gordon restera en souffrance !...

Jusqu'à présent, au surplus, les assignats de Gordon, loin d'être en bris, se vendent à prime. Les officiers de Wolseley se disputent, à titre de curiosité et de souvenir, tous ceux qui arrivent jusqu'à eux. Il en est de même d'une médaille de plomb que Gordon avait fait frapper à Khartoum, pour la distribuer à tous les habitants en souvenir du siège, et qui se vend présentement à Korti sept à huit fois son poids en or.

---

### **La Société de Saint-Vincent de Paul et les évêques de France.**

Les évêques de France prodiguent avec une paternelle libéralité les encouragements, les bénédictions et les faveurs à la société de Saint-Vincent de Paul. Ils se font un plaisir de présider les assemblées générales et d'y faire entendre de belles et pieuses paroles.

Le *Bulletin* de la société le constate avec reconnaissance dans les termes suivants :

t " Toutes les lettres de nos premiers pasteurs dit-il, portent la

même empreinte de bienveillante sympathie et de paternel intérêt. Elles ne diffèrent entre elles que dans la manière d'apprécier ou de caractériser les services que peuvent rendre nos œuvres ; et c'est précisément à ces différences si intéressantes et si profitables à étudier que nous nous arrêterons dans une rapide analyse."

Après cette analyse le *Bulletin* termine par ces paroles qui sont un éloquent appel à l'amour du bien et de l'Eglise :

" Il nous reste maintenant à nous demander quels sentiments peuvent éveiller dans nos âmes tant de marques flatteuses du paternel intérêt de nos premiers Pasteurs. Il en est un tout naturel et tout terrestre, qui peut-être bien se présentera le premier, celui d'une vaine satisfaction de nous-mêmes ; ce sentiment nous le repousserons ; et bien loin de croire que nous avons accompli de grandes choses parce qu'on nous loue, et de vouloir mesurer nos services aux éloges qu'on nous donne, nous nous dirons que ces éloges sont surtout des encouragements, qui s'adressent à l'œuvre bien plus qu'à l'ouvrier, et indiquent davantage ce qu'on attend que ce que l'on a reçu de nous. Un seul sentiment doit ici absorber tous les autres, celui que nous exprimions en commençant, un sentiment de profonde, d'humble et filiale reconnaissance envers Dieu, qui a inspiré pour nous à son Eglise une si particulière et si maternelle sollicitude, parce que dans ce sentiment nous trouverons la force et l'élan nécessaires pour accomplir ce qu'elle nous demande encore. Saint Bernard disait que la mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure : or, nous nous souviendrons que c'est de la même manière que nous devons aimer et servir l'Eglise, son épouse et notre mère."

---

## LE BATON DE SAINT JOSEPH.

(Conte breton)

---

• La vieille Yvonne s'assit près de son rouet et nous dit :

— Oui, mes enfants, saint Joseph est le plus grand saint du paradis. Ecoutez bien ce que nos bonnes gens racontent, et vous verrez si je vous ai menti.

Nous nous approchâmes plus près encore de mère Yvonne, et elle commença son récit.

— Personne n'aimait Joseph Mahec dans le pays de Keroéh qu'il habitait : aussi y vivait il solitaire et retiré dans une cabane délabrée. On disait que le soleil lui-même avait tellement en horreur Josic Mahec, que jamais il ne projetait ses joyeux rayons sur sa maisonnette enfumée.

Un soir de mars, revenant de la ville voisine où il s'était attardé, il rentra au village avec les premières étoiles. De l'église autour de laquelle se groupaient les maisonnettes de Keroéh s'é-



chappaient un flot de lumière et des voix jeunes et fraîches, un peu aiguës parfois peut-être, qui chantaient des cantiques. Dans ce concert plus ou moins harmonieux, mais fervent, Joseph Mahec distingua son nom, le nom de Joseph prononcé à plusieurs reprises.

Sa sombre et sauvage physionomie s'adoucit, quelque chose comme un sourire parut même sur ses lèvres; il s'arrêta, prêta l'oreille et fit deux ou trois pas en avant comme pour pénétrer dans le saint lieu. Bientôt, comme s'il eût été épouvanté de son action, il rebroussa chemin précipitamment en murmurant :

“ — Moi, entrer là-dedans ! Ah bien ! ça serait du nouveau ! ”

Il fit entendre un petit ricanement qui ressemblait à celui que l'on prête au mauvais ange, et continua sa route.

Au moment où Josic Mahec allait pénétrer dans sa cabane, il se sentit tirer légèrement par le pan de son habit. Il se retourna surpris, presque en colère, car il n'était point accoutumé à ces manières. On le fuyait, jamais on ne le touchait.

Derrière lui était un vieillard, courbé sous le faix des années et de la misère. Des cheveux blancs, une longue barbe, des traits vénérables prévenaient en faveur de cet inconnu, en dépit de ses pauvres habits. Mais Josic Mahec n'avait de pitié pour personne. Il regarda à peine cet étranger dont le front avait pourtant un doux rayonnement, emprunté sans doute à la résignation de son âme.

“ — Que me voulez-vous ? demanda-t-il brusquement.

“ Assistez-moi”, dit le pauvre homme.

Mahec partit d'un grand éclat de rire.

“ — Est-ce que j'assiste quelqu'un, moi ? .... Ne savez-vous pas que l'on m'appelle le Hibou ! Je fais du mal tant que je puis, et jamais de bien à personne. Hors d'ici, vieux ! Allez-vous-en frapper à d'autres portes. Le presbytère n'est pas loin, ajouta-t-il avec son ricanement habituel ; les robes noires vous y recevront. ”

Et du geste il congédia le vieillard. Mais celui-ci ne bougea pas.

“ — Mon bon monsieur, par pitié ! dit-il en joignant ses mains décharnées et tremblantes. Parfois une seule bonne œuvre peut assurer le salut éternel. ”

“ — Est-ce que Josic Mahec croit à ces balivernes-là ? Allons, l'ami, passez votre chemin. Inutile de perdre votre temps et de me faire perdre le mien.

“ — Je vous en prie ! ” insista le vieillard. ”

Et des larmes ruisselèrent le long de ses joues pâles, tandis que ses yeux regardaient le ciel dont les étoiles semblaient lui sourire.

“ — Je vous en prie, répéta-t-il, une pauvre petite aumône, la plus petite que vous voudrez. Par tous les saints du paradis, ne me refusez pas ! ”

Mais le pauvre homme s'adressait à un cœur impie, à un cœur aussi dur que le rocher auquel s'adossait la cabane.

“ — Je veux la paix, à la fin ! s'écria Josic. Partez, ou je.....”

Il leva son bâton et il allait frapper.

“ — Mon ami, pour l'amour de saint Joseph ! dit encore le vieux pauvre en retenant doucement le bras de Mahec.

“ — Ça, c'est différent, dit Mahec. Saint Joseph, c'est mon patron, comme disent les dévots. J'aime ce saint-là, parce que, s'il y a un paradis, il ne l'a pas gagné en fainéant.

Joseph Mahec tendit à l'inconnu son gros bâton noueux.

“ — Tenez, dit-il de sa voix rude, prenez ce pen-baz ; vous n'avez pas les jambes bien solides, il servira à assurer votre marche, et, si vous rencontrez quelque malfaiteur, vous pourrez vous défendre contre lui.

Le vieil étranger prit le bâton ; son regard s'éclaira d'une douce lueur, et un radieux sourire vint sur ses lèvres.

“ — Joseph Mahec, dit-il, Dieu ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom. Au revoir et merci ! ”

Le pauvre disparut. Mahec rentra dans sa cabane, et reprit son train de vie ordinaire.

Plusieurs années s'écoulèrent. Joseph Mahec mourut. Il mourut seul comme il avait vécu.

Il revenait à sa cabane, il était plein de vie... Soudain ses jambes plièrent sous lui ; il voulut appeler, mais aucun son n'arriva à ses lèvres. Par un dernier effort, un cri rauque s'échappa de sa poitrine, et ses lèvres articulèrent ces trois mots : “ O saint Joseph ! ”

Et il n'était plus !

Joseph Mahec est transporté dans les régions éternelles. Deux portes s'offrent à ses regards : l'une est sombre et garnie d'objets hideux ; l'autre étincelle des feux de milles pierreries.

Le nouveau venu va frapper à la porte étincelante.

La porte s'ouvre et saint Pierre, portant au front la triple couronne des Apôtres, des Pontifes et des martyrs, se montre tenant en main les clefs puissantes dont son Maître le chargea.

“ — Qui êtes-vous ? ” demanda le glorieux pêcheur.

“ — Joseph Mahec, ” répondit l'arrivant d'une voix timide.

“ — Je ne vous connais pas ! dit saint Pierre. Allez frapper en face, vous y trouverez des amis.”

Et le portier du paradis ferma, sans plus de cérémonie, la porte brillante, comme jadis Mahec fermait celle de sa cabane aux mendiants et aux affligés.

Rejeté du paradis, Mahec n'avait d'autre parti à prendre que de frapper à la porte sombre. Il ne pouvait s'y décider. Il comprenait, à cette heure, que cette hideuse issue conduisait à l'abîme dont, vivant, il avait tant de fois nié l'existence, et il croyait ressentir déjà les atteintes de ce feu éternel dont il s'était raillé. Ah ! s'il pouvait revenir sur la terre !... Hélas ! regrets inutiles et superflus !..... Déjà, il voyait la hideuse figure de messire Satanas qui, grimaçant un sourire, lui faisait signe d'approcher. Si Mahec n'obéissait à son invitation, on allait le contraindre... Hélas ! hélas ! si nous pensions bien à ce qui nous attend au-delà de la tombe !

Or, c'était le dix-neuvième jour de mars, fête de saint Joseph, que Josic Mahec avait été jeté de la vie dans l'éternité.

Au moment où la main de feu de l'ange rebelle allait étreindre sa proie, une voix dit :

“ — Hors de là, maudit ! ”

Et Joseph vit la douce et placide figure d'un vieillard, dont le front était ceint d'un nimbe d'or d'un admirable éclat.

Satan poussa un horrible rugissement, et s'engouffra dans la porte sombre, laissant après lui une traînée de soufre et de feu.

“ — Que faites vous là, mon ami ? ” demanda le Saint à Mahec.

“ — Saint Pierre a refusé de m'ouvrir la porte du paradis, et je vais en enfer ! ”

Le Saint présenta au malheureux pécheur un bâton qu'il tenait à la main.

“ — Reconnaissez-vous ce bâton ? demanda-t-il.

“ — C'est le mien, le mien au paradis ! s'écria Mahec.

“ — Une bonne action n'est jamais perdue. Heurtez à la porte du paradis avec ce bâton et saint Pierre vous recevra. ”

En achevant ces mots, le Bienheureux, qui avait quitté le céleste séjour pour aller accomplir quelques bonnes œuvres, peut-être recevoir le dernier soupir de quelques mourants qui l'appelaient à leur chevet, le Saint disparut.

Josic Mahec heurta de nouveau à la porte du paradis, mais avec son bâton cette fois.

Saint Pierre parut.

“ — Encore vous ? dit l'Apôtre ; ne vous ai-je pas dit qu'ici vous n'aviez pas d'amis ? ”

“ — J'ai saint Joseph, mon patron ”, repartit timidement Josic, car il sentait bien qu'il avait peu honoré durant sa vie celui dont il invoquait la protection.

“ — Saint Joseph est absent..... ? ”

Mais le Pécheur n'en dit pas davantage. Ses yeux tombèrent sur le bâton que le nouvel arrivant tenait à la main. Une branche de lis d'une admirable blancheur venait de s'attacher à ce bâton.

“ — Le bâton de saint Joseph ! ” s'écria saint Pierre.

Et l'Apôtre, chargé lui-même de tant d'insignes glorieux, se courba respectueusement devant le simple bâton du charpentier Joseph.

“ — Entrez, entrez, mon ami, dit-il ; les Apôtres, les Martyrs, les Pontifes, les Docteurs, les Vierges, tous obéissent à saint Joseph. Tout, ici, lui est soumis. Entrez et jouissez du bonheur des élus. ”

Joseph Mahec franchit la porte étincelante, et sa voix qui, à sa dernière heure, avait su dire ce mot : Joseph ! se mêla à celle des chœurs glorieux qui, pour toute l'éternité, répètent au ciel les louanges de l'aimable père nourricier de Jésus.

— Vous le voyez, enfants, ajouta la vieille Yvonne en arrêtant son rouet, qui prend pour protecteur saint Joseph est sûr d'aller au paradis.

COMPARAISON DES THERMOMÈTRES  
**FAHRENHEIT [F.], REAUMUR [R.] ET CENTIGRADE [C.]**

Un professeur veut bien nous communiquer le tableau suivant qui montre les rapport qui existent entre les degrés de température dans les trois thermomètres en usage :

F.	R.	C.	F.	R.	C.
95	28	35	32	0	0
92 $\frac{3}{4}$	27	33 $\frac{3}{4}$	29 $\frac{3}{4}$	1	1 $\frac{1}{4}$
90 $\frac{1}{2}$	26	32 $\frac{1}{2}$	27 $\frac{1}{2}$	2	2 $\frac{1}{2}$
88 $\frac{1}{4}$	25	31 $\frac{1}{4}$	25 $\frac{1}{4}$	3	3 $\frac{3}{4}$
86	24	30	23	4	5
83 $\frac{3}{4}$	23	28 $\frac{3}{4}$	20 $\frac{3}{4}$	5	6 $\frac{1}{4}$
81 $\frac{1}{2}$	22	27 $\frac{1}{2}$	18 $\frac{1}{2}$	6	7 $\frac{1}{2}$
79 $\frac{1}{4}$	21	26 $\frac{1}{4}$	16 $\frac{1}{4}$	7	8 $\frac{3}{4}$
77	20	25	14	8	10
74 $\frac{3}{4}$	19	23 $\frac{3}{4}$	11 $\frac{3}{4}$	9	11 $\frac{1}{4}$
72 $\frac{1}{2}$	18	22 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	10	12 $\frac{1}{2}$
70 $\frac{1}{4}$	17	21 $\frac{1}{4}$	7 $\frac{1}{4}$	11	13 $\frac{3}{4}$
68	16	20	5	12	15
65 $\frac{3}{4}$	15	18 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	13	16 $\frac{1}{4}$
63 $\frac{1}{2}$	14	17 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	14	17 $\frac{1}{2}$
61 $\frac{1}{4}$	13	16 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{4}$	15	18 $\frac{3}{4}$
59	12	15	4	16	20
56 $\frac{3}{4}$	11	13 $\frac{3}{4}$	6 $\frac{1}{4}$	17	21 $\frac{1}{4}$
54 $\frac{1}{2}$	10	12 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{2}$	18	22 $\frac{1}{2}$
52 $\frac{1}{4}$	9	11 $\frac{1}{4}$	10 $\frac{3}{4}$	19	23 $\frac{3}{4}$
50	8	10	13	20	25
47 $\frac{3}{4}$	7	8 $\frac{3}{4}$	15 $\frac{1}{4}$	21	26 $\frac{1}{4}$
45 $\frac{1}{2}$	6	7 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$	22	27 $\frac{1}{2}$
43 $\frac{1}{4}$	5	6 $\frac{1}{4}$	19 $\frac{3}{4}$	23	28 $\frac{3}{4}$
41	4	5	22	24	30
38 $\frac{3}{4}$	3	3 $\frac{3}{4}$	24 $\frac{1}{4}$	25	31 $\frac{1}{4}$
36 $\frac{1}{2}$	2	2 $\frac{1}{2}$	26 $\frac{1}{2}$	26	32 $\frac{1}{2}$
34 $\frac{1}{4}$	1	1 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{3}{4}$	27	33 $\frac{3}{4}$
32	0	0	31	28	35

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.  
II Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Urgel Gravel.—Denise Pelletier.—Joseph Forget.—F.-X. Beaudry.—  
Marceline Martineau.—Marie Lafleur.—Thimothée Barry.—Félicité Man-  
deville.—Augustin Guérin.—Joseph McArthur.—Marguerite Duperron.—  
Marie Robillard.—Adéline Sénécal.—F. X. Marcotte.—Esther Monarque.  
—Marie Boyle.—Mary Fitzpatrick.—Alexis Lacharrie.—Léocadie Désery.  
—Eléonore Letourneau.—Anne Gagnon.—Domitilde Archambault.—J-Bte  
Lavallée.—Michel Looby.—Charles Moreau.—Flavie Legault.—Marguerite  
Lamoureux.—Céleste Labelle.—Marie Quevillon.—Henriette Leveillé.—  
Joseph Lamontagne.—Bénoni Lépine.

### DE PROFUNDIS.

# ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage  
a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département.  
Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon  
marché et de qualité qu'on ne saurait égaler.

Nous avons l'assortiment le plus complet de MERINOS DOUBLES, à soutanes.

SAYS FRANÇAIS dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les says importés et ont été reconnus supérieurs  
en tous points.

CACHEMIRE, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.

ETOFFES spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

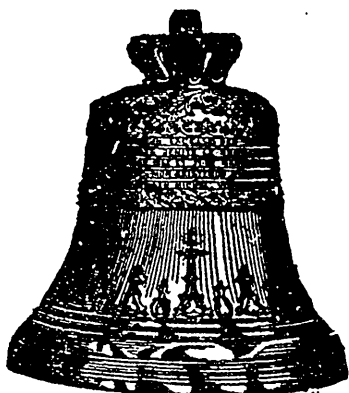
Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés reli-  
gieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

## DUPUIS FRÈRES

Coin des rues STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ  
MONTREAL.

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



**BURDIN** Aîné

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. B. Beullac, 229 Notre Dame

**LAVOIE & BEAULIEU**

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Décorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire Etc. Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main les modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etats-Unis en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU**

**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

MONTREAL.

**WILLIAM BRITTON**

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**NO 15 Rue CLAUDE, No 15**  
MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET.  
MONTREAL.

# REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général:

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quelque soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

# 25 Cts

Employez les

**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE, PARTOUT.

LORGE & CIE  
CHAPELIERS PARISIENS

21 rue St-Laurent

MONTREAL.

## CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.S.

MEARS & STAINBANK  
LONDRES - ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL  
22 RUE ST.-NICHOLAS  
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
Fabricants de sommiers en cr.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

## ART RELIGIEUX

SCULPTURE—DORURE—PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

## LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne.

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISÉS

**FABRIQUE GARANTIE**

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**  
Troy, N.-Y., U. S. A.

---

## 1500 PONDEUSES AUTOMATIQUES

Vendues depuis JANVIER avec espérance d'en vendre 1500 autres. Avantages : les poules, rats, chats, etc., ne peuvent manger les ŒUFS qui sont conservés frais et propres. PRIX 40cts et 75cts. Cette dernière est complète avec boîte  
A VENDRE EN GROS ET EN DÉTAIL PAR

**L. J. A. SURVEYER**  
MARCHAND FERRONNIER,  
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

---

**FERRAULT & MESNARD,**  
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99  
Boîte 1414, P. O. MONTREAL

---

## GABOURY & GAOIEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,

MONTREAL.